



Mars 2026 • Vol. 16 no.1



illage'Oies

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JOACHIM

s o m m a i r e

1. MOT DU MAIRE
2. CONSEIL MUNICIPAL ET INFORMATIONS
- 3-6. BUDGET 2026
7. INFO TRAVAUX
8. URBANISME ET SÉCURITÉ CIVILE
- 9-10. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- 11-12. DATES À METTRE À VOTRE AGENDA
- 13-24. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 25-26. INITIATIVES BIENVEILLANTES
27. CLUB SOCIAL DES PIONNIERS ET
RENCONTRE ''JEUDI ON JASE''

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que le mois de mars nous apporte les premiers signes du printemps et que la lumière retrouve progressivement sa place dans nos journées, nous accueillons cette nouvelle saison avec espoir et renouveau. Dans un contexte mondial marqué par l'incertitude et les conflits, ces périodes de transition nous rappellent l'importance de la solidarité, de la stabilité et du dynamisme de notre communauté. À Saint-Joachim, nous continuons de travailler avec rigueur pour assurer un milieu de vie sécuritaire, prospère et bien géré.



Le 8 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2026. Cette année, le contexte est particulier, car de nouvelles évaluations foncières sont entrées en vigueur pour la période 2026-2028, ce qui a entraîné une hausse importante des valeurs des propriétés. Conscient que cela pouvait affecter vos taxes, le conseil a pris la décision de réduire certains taux de taxation afin de limiter l'augmentation pour la majorité des citoyens. Pour ceux dont la valeur foncière augmente d'environ 12 % ou moins, vos taxes 2026 resteront presque les mêmes, et certains pourraient même payer moins. Cette mesure reflète notre volonté de protéger votre pouvoir d'achat tout en assurant la stabilité financière de la Municipalité.

L'année 2026 sera également marquée par des investissements importants dans nos infrastructures routières. Nous avons, une fois de plus, soumis une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Bien que notre projet n'ait pas encore été retenu, le conseil municipal a toutefois décidé d'aller de l'avant avec les travaux de pavage du bas des vieilles côtes (avenue Royale) afin d'exécuter les travaux amorcés l'an dernier. Cette décision reflète notre volonté d'assurer la sécurité des usagers et de maintenir la qualité de nos infrastructures.

Par ailleurs, notre Municipalité fait face à des pressions provenant de promoteurs immobiliers et de projets domiciliaires dans le noyau villageois, sur des terrains qui, pour la majorité, sont en vente depuis longtemps. Soyez assurés que le conseil municipal demeure attentif à ces demandes et veille à ce que tout développement respecte strictement les lois, règlements et normes en vigueur, afin de protéger l'intérêt collectif et le caractère de notre communauté.

Notre objectif reste clair : gérer les finances publiques avec rigueur et transparence, maintenir un faible niveau d'endettement, investir dans nos infrastructures et services, et préparer l'avenir de Saint-Joachim de façon responsable et durable.

Au nom du conseil municipal, je vous remercie de votre confiance et vous encourage à suivre nos communications et à participer aux nombreuses activités organisées par notre merveilleuse équipe municipale. Vos questions et commentaires sont toujours les bienvenus, que ce soit en communiquant directement avec nous ou en assistant à nos séances du conseil municipal.

Mario Langevin
Maire de Saint-Joachim



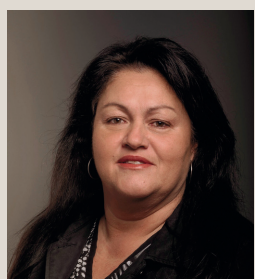
**BRUNO
GUILBAULT**
SIÈGE 1



**MARIE-CLAUDE
BOURBEAU**
SIÈGE 2



**PASCAL
VERREAULT**
SIÈGE 3



**LUCIE
RACINE**
SIÈGE 4



**LAURENCE
ROBERT**
SIÈGE 5



**WILLIAM
NÉRON**
SIÈGE 6

Hôtel de ville

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h-12h/13h-16h30
Vendredi : 8h-12h

Téléphone : 418 827 3755

Adresse : 172 rue de l'Église

SÉANCES DU CONSEIL 2026

2 mars 2026	8 septembre 2026
7 avril 2026	(mardi)
(mardi)	5 octobre 2026
4 mai 2026	2 novembre 2026
1 juin 2026	7 décembre 2026
6 juillet 2026	
3 août 2026	

PAIEMENT DE TAXES 2026

Pour les comptes de taxes de 300\$ et plus, il est possible d'acquitter votre compte en 4 versements, sans intérêts.

26 mars, 28 mai, 30 juillet, 24 septembre

PAIEMENT PAR INTERNET

Pour les factures et permis;

Indiquez comme fournisseur: Municipalité de Saint-Joachim de Montmorency

Le numéro de référence est votre numéro de client (inscrit sur votre facture en haut à droite)

Rechercher une facture

< RETOUR

Saint-Joachim-de-Montmorency

Saint-Joachim-de Montmorency

- Permis et Factures (Qc) (QC)

+

Saint-Joachim-de Montmorency

- Taxes (QC)

+

VILLAGE OIES / Mars 2026 • Vol. 16 no.1

p.2

NOTRE

BUDGET 2026



FAITS SAILLANTS ET PRIORITÉS

Le budget 2026 de Saint-Joachim a été déposé le 8 décembre 2025, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal. Il a été préparé dans un contexte de hausse significative des valeurs foncières suite au nouveau rôle triennal 2026-2028. Conséquemment, la Municipalité a pris des mesures pour limiter l'impact de cette augmentation sur les comptes de taxes des citoyens tout en maintenant la qualité des services et en poursuivant ses projets prioritaires.



REVENUS POUR 2026

Pour 2026, la Municipalité de Saint-Joachim prévoit des revenus totaux de 3 248 928 \$, soit une hausse de 2 % par rapport à 2025. Les taxes foncières et les tarifications constituent la principale source de revenus municipaux. Bien que les valeurs des propriétés aient augmenté en moyenne de 20 %, jusqu'à 55 % pour certaines, la Municipalité a réduit les taux de taxation, ce qui limite l'augmentation des revenus provenant de la taxe foncière à seulement 0,58 %. Cette approche permet de protéger les contribuables tout en maintenant la stabilité financière et en s'adaptant aux changements du rôle triennal.

Suite à la consultation des agriculteurs de la Municipalité, le conseil municipal a pris en considération les enjeux et les besoins spécifiques du secteur agricole. En conséquence, il a été décidé de procéder à une diminution de la taxe sur l'aqueduc pour les exploitations agricoles. En résumé, vous pouvez prendre connaissance des principaux revenus à la page suivante.

- Taxes foncières et tarifications : 1 806 635 \$, reflétant l'augmentation des valeurs foncières.
- Paiements tenant lieu de taxes : stables pour les écoles et la Réserve fédérale.
- Services rendus : 43 491 \$, en hausse grâce à la reprise des locations de salles communautaires.
- Impositions de droits : 262 055 \$, en légère hausse liée aux mutations immobilières.
- Intérêts sur arrérages et autres revenus : globalement stables ou en légère baisse, selon la performance des placements et des différentes ententes.
- Transferts : 321 999 \$, incluant les redevances et contributions de l'État.

En résumé, les revenus permettent de stabiliser les finances municipales, tout en adaptant les taux pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens malgré la forte augmentation des évaluations foncières.



Excédent et investissements

L'excédent de fonctionnement pour 2026 est prévu à 532 850 \$. Les remboursements de la dette s'élèvent à 283 500\$, contribuant à réduire l'endettement global.

Les investissements en immobilisations totalisent 2 323 671 \$ et concernent principalement les travaux de voirie. Les affectations aux activités d'investissement s'élèvent à 2 074 322 \$, incluant les programmes d'aides gouvernementaux.

DÉPENSES POUR 2026

Les dépenses prévues pour 2026 s'élèvent à 2 716 076 \$, soit une hausse de 7 % par rapport à 2025. Cette augmentation reflète plusieurs ajustements :

Administration générale : Comprend l'indexation des salaires, les formations obligatoires pour les élus, la mise en œuvre d'un nouveau système de géomatique, la modernisation des systèmes informatiques et les contrats d'entretien de l'hôtel de ville.

Sécurité publique : Inclut l'augmentation de la quote-part pour les services incendie de la Ville de Beaupré, en prévision des interventions.

Transport routier : Prend en compte l'embauche d'un nouveau contremaître, la hausse des coûts pour l'enlèvement de la neige, le marquage des rues et l'entretien de l'éclairage public.

Hygiène du milieu : Englobe l'augmentation des coûts relatifs au traitement de l'eau, au transport des boues de l'usine des eaux usées, ainsi que la gestion des matières résiduelles et recyclables.

Loisirs et culture : Concerne l'optimisation des ressources humaines et le maintien ou l'amélioration des infrastructures sportives et culturelles.

Frais de financement : Prévoit une légère augmentation des intérêts sur la dette.

TAUX DE TAXATION ET IMPACT POUR LES CITOYENS

Afin de limiter l'impact de la hausse des valeurs foncières, plusieurs taux ont été réduits en 2026 :

- Taxe foncière : -18,5 %
- Tarif SQ : -21,7 %
- Centre aquatique : -9,7 %
- Taxe voirie (règ. 408-2018) : -3,6 %
- Taxe voirie (règ. 424-2021) : -18,4 %
- Immeubles non résidentiels : -5,8 %

Ces ajustements permettent de stabiliser les comptes de taxes pour la majorité des citoyens.

- Déchets résidentiels : +4,7 %
- Aqueduc résidentiel : +3,2 %
- Égout sanitaire résidentiel : +12 %
- Collecte des matières recyclables : +18,6 %

INVESTISSEMENT MAJEUR : RÉSEAU ROUTIER

Au moment de la préparation du budget 2026, la Municipalité avait présenté, pour une seconde fois en septembre 2025, une demande d'aide financière de 1,4 million de dollars au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Cette demande visait à assurer la continuité des travaux de réfection au bas de la route des Carrières (avenue Royale), incluant le chemin du Cap-Tourmente jusqu'au chemin du Trait-Carré.

Malheureusement, cette demande a, une fois de plus été refusée en janvier 2026, le dossier n'ayant pas été retenu en raison des limites budgétaires du programme. La Municipalité demeure toutefois proactive et poursuit ses démarches afin de redéposer à nouveau en 2026, cette demande permettant la réalisation de ces travaux essentiels à la sécurité et à la qualité du réseau routier.



Le budget 2026 de Saint-Joachim vise à préserver l'équilibre financier, à assurer la qualité des services municipaux et à limiter l'impact fiscal sur les citoyens malgré la hausse importante des valeurs foncières. La Municipalité poursuit ses investissements dans les infrastructures, la sécurité, l'eau potable et les loisirs tout en veillant à une gestion prudente et responsable des finances publiques.

Pour toutes questions concernant le budget, les taxes ou les services municipaux, les citoyens sont invités à contacter la Municipalité.

BUDGET 2026

REVENUS	2025	2026	Écart	Explications
Taxes foncières et tarification	1 745 380 \$	1 806 635 \$	3,5%	Augmentation significative des évaluations foncières
Païement tenant lieu de taxes				Baisse du taux de tarification de l'eau pour les Fermes
▪ École	11 500 \$	11 500 \$	0%	
▪ Gouvernement du Canada et entreprises	121 185 \$	117 122 \$	-3%	Diminution de la taxe non-résidentielle
Services rendus				
▪ Location de salle, photocopie, etc	40 689 \$	43 491 \$	7%	Reprise des locations de salles communautaires
Impositions de droits	252 145 \$	262 055 \$	4%	Augmentation des revenus de mutations
Amendes et pénalités	500 \$	500 \$	0%	
Intérêts (arrérages)	59 800 \$	49 800 \$	-17%	Les projets majeurs réduisent les placements à long terme
Autres revenus	642 958 \$	635 821 \$	-1%	Pérennité des ententes
Transferts				
•Redevances matières résiduelles	9 000 \$	4 000 \$	-56%	dépendant de la performance à l'enfouissement
•Ententes partages et autres	301 285 \$	317 999 \$	6%	Augmentation du point de partage de la TVQ
Total des revenus	3 184 442 \$	3 248 926 \$	2%	limite de hausse liée au nouv. rôle trien., les taux sont réduits
DÉPENSES	2025	2026	Écart	Explications
Administration générale				
▪ Conseil municipal	121 559 \$	128 457 \$	6%	Traitement des élus selon L'IPC - Formation obligatoire
▪ Gestion financière	298 782 \$	335 211 \$	12%	Optimisation des services et des ressources humaines
▪ Greffe	12 200 \$	- \$		
▪ Évaluation	31 985 \$	34 748 \$	9%	Mise en œuvre d'un nouveau système de géomatique
▪ Autres	177 295 \$	199 339 \$	12%	Contrat d'entretien - HDV / Frais juridiques divers
Sous-total	641 821 \$	697 755 \$	8,71%	
Sécurité publique				
▪ Sécurité civile	3 120 \$	1 920 \$	-38%	Plan de mesure d'urgence réalisé
▪ Police	148 751 \$	144 002 \$	-3%	diminution pour les services de la SQ
▪ Protection incendie	103 459 \$	135 640 \$	31%	Augmentation des interventions / convention coll. - Beauré
Sous-total	255 330 \$	281 562 \$	10%	
Transport routier				
▪ Voirie municipale	248 811 \$	270 054 \$	9%	Indexation des salaires TP 2.5% - Nouveau contremaître septembre
▪ Enlèvement de la neige	336 909 \$	353 586 \$	5%	Nouvelle convention collective - Ville de Beauré
▪ Éclairage des rues	9 300 \$	10 000 \$	8%	Équipements de rechange
▪ Circulation	3 600 \$	5 000 \$	39%	marquage des rues
▪ Transport collectif	10 682 \$	10 912 \$	2%	
Sous-total	609 301 \$	649 552 \$	7%	
Hygiène du milieu				
▪ Purification et traitement de l'eau	53 538 \$	59 933 \$	12%	Nouveau contremaître en 2026 - augm. des couts de traitement
▪ Réseau de distribution de l'eau	49 900 \$	47 300 \$	-5%	Limitation des travaux afin de diminuer l'impact de la taxe
▪ Réseau d'égout	114 309 \$	127 830 \$	12%	Augm. des coûts de transports des boues - Usine
▪ Matières résiduelles	111 376 \$	116 090 \$	4%	Augm. des couts d'incinération des ordures et transport
▪ Matières recyclables et autres	100 835 \$	110 517 \$	10%	Augm. des couts de transport / gestion des sas mauves
Sous-total	429 958 \$	461 670 \$	7%	
Santé et bien-être (OMH)	2 900 \$	4 000 \$	38%	Augm provenant de l'Office d'habitation municipale
Aménagement et urbanisme	132 804 \$	134 401 \$	1%	
Loisirs et culture				
▪ Ressource loisir et culture	64 333 \$	73 418 \$	14%	Optimisation des services et des ressources humaines
▪ Aréna et patinoire	38 018 \$	45 948 \$	21%	Meilleure répartition des heures et ressources humaines
▪ Piscine	74 260 \$	77 263 \$	4%	
▪ Parcs et terrains de jeux	120 288 \$	120 719 \$	0%	
▪ Contributions organismes & autres	30 650 \$	25 000 \$	-18%	L'année 2025 bonifiait l'aide pour le festival de l'oie
▪ Bibliothèque	18 745 \$	21 806 \$	16%	Augmentation de la QP de la Ville de Beauré
▪ Autres activités	- \$	- \$		
Sous-total	346 294 \$	364 154 \$	5%	
Frais de financement				
▪ Intérêts sur la dette et financement	118 929 \$	122 984 \$	3%	
Sous-total	118 929 \$	122 984 \$	3%	
Total des dépenses	2 537 338 \$	2 716 076 \$	7%	
Excédent de fonctionnement de l'exercice	647 104 \$	532 850 \$		
Conciliation à des fins fiscales				
▪ Remboursement de la dette à long terme	338 900 \$	283 500 \$		
▪ Activités d'investissement - Immobilisations	4 386 308 \$	2 323 671 \$		Travaux de voirie pour 2 M\$ / Immos Ville de Beauré
Affectations				
▪ Affectation aux activités d'investissement	(3 970 104) \$	(2 074 322) \$		PAVL - TECQ - PAFFSR - FRR

INFO

TRAVAUX

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration continue de son réseau routier, la Municipalité prévoit réaliser des travaux de pavage sur son territoire cet été.

Réfection de la chaussée sur un tronçon de la route des Carrieres

À la suite des travaux effectués en 2025 dans le bas de la route des Carrieres (*Vieilles-Côtes*), la Municipalité procédera à la **finalisation du pavage sur le dernier tronçon** d'environ 800 mètres. Cette intervention permettra d'exécuter les travaux amorcés l'an dernier et d'assurer une meilleure qualité de la chaussée.

Une fermeture complète de la route est prévue pour une période d'environ deux semaines, à l'exception des fins de semaine où la circulation devrait être maintenue.

Des mesures seront mises en place pour **limiter les impacts sur la circulation et l'accès aux propriétés** riveraines.



Travaux de pavage avenue Royale – secteur de la rue Valère

Des travaux mineurs de réparation seront réalisés sur l'avenue Royale, à la hauteur de la rue Valère, afin de corriger une section de chaussée où l'accumulation d'eau entraîne la formation de nids-de-poule.

Aucune entrave majeure à la circulation n'est prévue.

Les dates précises des travaux seront communiquées dès qu'elles seront confirmées. La Municipalité est actuellement en processus d'appel d'offres afin d'octroyer le contrat.

Nous souhaitons remercier les citoyens pour leur collaboration et leur compréhension.

PENSEZ À VOTRE AVERTISSEUR DE FUMÉE !

Avec le changement d'heure, prenez l'habitude de remplacer la pile de votre avertisseur de fumée. N'utilisez jamais de pile rechargeable. Si l'appareil émet un signal sonore intermittent, cela indique que la pile est trop faible. Pensez également à remplacer votre avertisseur tous les 10 ans ou s'il est endommagé, poussiéreux, peinturé ou s'il ne fonctionne pas après avoir changé la pile. Un geste simple qui peut sauver des vies.



BALAYAGE DES RUES

Dès la fin de la fonte des neiges, la Municipalité entamera le balayage des rues afin de retirer les débris accumulés tout au long de l'hiver. Cette opération vise à assurer la propreté et à améliorer la sécurité pour tous. Afin de faciliter ce travail et de préserver la qualité de l'entretien, il est important de ne pas racler, balayer, souffler ou déposer de feuilles, de gazon coupé, ou tout autre type de débris sur la chaussée.



ABRIS D'HIVER

Conformément à la réglementation en vigueur, tous les abris d'auto temporaires et garages de toile doivent être démontés avant le 1er mai 2025.

Le non-respect de cette directive pourrait entraîner des avis de non-conformité ou des amendes. Nous vous encourageons donc à planifier le retrait de votre installation dès maintenant afin d'éviter tout désagrément.



PERMIS, PAS PERMIS?

Avant de vous lancer dans des travaux nécessitant un permis, assurez-vous d'obtenir l'autorisation de notre urbaniste. Les travaux ne peuvent débuter avant l'émission du permis.

Déposez votre demande, accompagnée des documents nécessaires pour éviter les retards administratifs. Pour toutes informations ou demande de permis, contactez notre service d'urbanisme au (418) 827-3755. Nous sommes là pour vous guider dans vos projets !



LE RECYCLAGE ÉVOLUE... ET PRESQUE TOUT Y A SA PLACE!

CALENDRIER DE COLLECTES

2026

Calendrier
des collectes



ORDURES

La collecte
est effectuée **tous les
vendredis**



RECYCLAGE

Tous les **vendredis** aux **2 semaines**

MARS : 13 ET 27 MARS

AVRIL : 10 ET 24 AVRIL

MAI : 8 ET 22 MAI



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

13 AVRIL 2026

MATIÈRES RECYCLABLES : UNE COLLECTE SIMPLIFIÉE ET UNIFORMISÉE

Depuis le 1er janvier 2025, la liste des matières recyclables est la même partout au Québec. Il est donc plus simple de faire le bon geste. Par exemple, tous les contenants et emballages en plastique numérotés peuvent être déposés dans le bac en vue du recyclage.

Ce que vous pouvez déposer dans votre bac de récupération pour faciliter le recyclage se résume à ceci :

CONTENANT

- Boîte de conserve
- Bouteille d'huile d'olive en verre
- Bouteille de vin ou de spiritueux en verre
- Carton de lait ou de jus (contenant multicouche)
- Contenant de produit d'entretien ménager non dangereux
- Pot de confiture ou de beurre d'arachides
- Pot de yogourt de toutes tailles

EMBALLAGE

- Assiette et papier d'aluminium
- Barquette de viande ou de poisson en polystyrène (styromousse)
- Boîte de carton
- Boîte d'œufs
- Casseau de fruits
- Emballage de nourriture à emporter
- Sac de papier
- Sac et pellicule d'emballage
- Rouleau en carton de papier toilette

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes (même avec fenêtre)
- Feuilles de papier (même avec agrafes)
- Cahiers et magazines
- Catalogues, annuaires téléphoniques

COLLECTE DES ORDURES : NOUVEAU PARTENARIAT ET AJUSTEMENTS POSSIBLES



La Municipalité de Saint-Joachim souhaite informer la population que, à la suite de la volonté du contractant actuel, Sani-Terre Environnement inc., de mettre fin de manière anticipée à son contrat, initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2026, des discussions ont été entreprises afin d'assurer une transition ordonnée du service.

Dans ce contexte, **la Municipalité de Saint-Joachim confiera désormais la collecte et le transport des ordures ménagères à la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges**, qui assure déjà ce service sur son territoire depuis le début du mois de janvier. Le déploiement du service s'y déroule d'ailleurs très positivement.

Cette collaboration municipale permettra d'optimiser l'utilisation des ressources, notamment par la mutualisation des équipements et l'organisation du service. Le projet bénéficie également d'une aide financière de 350 000 \$, permettant de soutenir sa mise en œuvre progressive.

La Municipalité de Saint-Tite-des-Caps participe également à cette réflexion régionale visant à améliorer l'efficacité des services. Le conseil municipal est convaincu que **cette nouvelle entente sera avantageuse, puisqu'elle permettra d'améliorer la qualité des services, en réduisant les coûts et en favorisant la création d'emplois locaux.**



La transition vers cette nouvelle organisation devrait être complétée d'ici la fin du mois de mars. Dans le cadre de cette réorganisation, **certaines modalités, dont la journée de collecte, pourraient être appelées à changer**. Soyez assurés que **tout est mis en œuvre afin de minimiser les impacts pour les citoyens**. Les opérations se poursuivront normalement durant cette période de transition.

Dès que les ajustements seront confirmés, la Municipalité communiquera rapidement aux citoyens, les changements qui seront apportés. Nous tenons à vous rassurer : toutes les démarches nécessaires sont entreprises afin d'assurer une **transition harmonieuse et efficace**. Cette nouvelle organisation du service vise à améliorer, la qualité des services offerts.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension, et nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Dates à mettre à votre agenda

MARS

26

Évènement Emploi Côte de Beaupré
De 16h à 19h, au Centre communautaire de l'Ange-Gardien

Les chercheurs d'emploi sont invités à venir faire un tour à la Foire de l'emploi de la Côte-de-Beaupré afin de découvrir les nombreuses opportunités offertes dans la région.

29

Érable en fête !
De 11h à 16h30, à l'hôtel de ville

Venez savourer un bon repas, comme à la cabane à sucre et profiter des activités familiales sur place !

31

Écocentre Beaupré - Retour
de l'horaire d'été
**Ouvert les mardis et jeudis de 12h à 19h30
Et les samedis de 9h à 16h30**

AVRIL

13

Collecte des encombrants

Pensez à les déposer en bordure de route la veille, en veillant à ce qu'ils soient bien visibles. Avant de déposer vos objets pour la collecte, merci de vérifier qu'ils font bien partie des matières acceptées.

20

Début des inscriptions du Camp
d'été intermunicipal de Beaupré et
Saint-Joachim
En ligne, via la plateforme Qidigo

25

Nettoyage du Tour du Cap-Tourmente
De 9h30 à 11h30, au Centre des loisirs

Joignez-vous à nous pour notre grande corvée de nettoyage annuelle. Tout l'équipement nécessaire sera disponible sur place. Un dîner pour les bénévoles sera servi à l'hôtel de ville par la suite. Inscrivez vous auprès de notre équipe sans tarder!

MAI

1

Date limite pour retirer abris d'auto, balises d'hiver et clôtures à neige

Merci de votre collaboration et de contribuer à un environnement agréable pour tous en retirant vos installations temporaires d'hiver, conformément à la réglementation municipale. Pour plus d'informations, contactez notre équipe.

16-17

Week-end de ventes de garage à Saint-Joachim

Un objet dont vous n'avez plus besoin pourrait faire le bonheur de quelqu'un d'autre! Profitez du week-end des ventes de garage pour lui offrir une seconde vie. Inscrivez-vous pour faire parti de notre guide d'adresse à visiter !

23

Distribution d'arbres

De 9h à 14h30, devant le Centre des Loisirs

Profitez de notre distribution annuelle pour venir chercher gratuitement un arbre et contribuer à verdir notre communauté. Les essences d'arbres disponibles seront annoncées sous peu.

23

Lancement de la saison au Jardin Bienveillant

De 9h00 à 11h30, près du Centre des loisirs

Joignez-vous à nous pour lancer la saison au jardin communautaire lors de la corvée printanière : préparation du jardin, premières plantations si la météo le permet et activités pour les enfants seront au rendez-vous!

JUIN

12

Fête des voisins

Derrière le Centre des loisirs, à partir de 17h30

Envie de passer une belle soirée entre voisins? Hot-dogs, jeux gonflables, animation et autres surprises sont prévus pour vous! Plus de détails à venir.

19

Ouverture de la piscine municipale à Saint-Joachim

Envie de passer un beau moment rafraîchissant? Joignez-vous à nous pour l'ouverture de la piscine ! Plus de détails à venir.

MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM



RETOUR SUR...

LA PARADE DE NOËL

La dernière édition de la parade de Noël nous aura fait vivre tout un suspense! Jusqu'aux dernières minutes avant le départ, la pluie tombait à seaux et nous avons sérieusement craint devoir annuler l'événement.

Mais pour nous, ce n'était pas une option. La parade est aussi l'occasion de recueillir des denrées pour la préparation des paniers de Noël destinés aux familles de notre communauté qui en ont besoin.

Puis, presque comme par magie, la pluie s'est arrêtée quelques minutes après le début du défilé.

Les citoyens étaient au rendez-vous et les étoiles dans les yeux des enfants ont rapidement fait oublier les inquiétudes de la journée.

Bien sûr, une activité d'une telle ampleur ne serait jamais possible sans l'implication exceptionnelle de nombreux bénévoles et citoyens engagés. Leur générosité, leur temps et leur énergie permettent année après année de faire vivre cette belle tradition. À chacun d'entre eux, nous adressons nos plus sincères remerciements. Merci également à toutes les personnes qui ont contribué aux collectes de denrées. Grâce à vous, plusieurs familles ont pu passer un temps des Fêtes un peu plus doux et chaleureux.

Une chose est certaine : malgré la pluie et les incertitudes, la magie de Noël était bel et bien au rendez-vous.



PATINAGE AUX FLAMBEAUX WESTERN

Une soirée de patinage aux couleurs du Far West

Cet hiver, la patinoire municipale s'est transformée en véritable décor du Far West à l'occasion de notre soirée de patinage au flambeau sous le thème Western. Flambeaux, ambiance musicale et décor rustique ont contribué à créer une atmosphère chaleureuse et festive qui a su rassembler les citoyens de tous âges.

Les plus jeunes et les moins jeunes ont également pu profiter d'un époustouflant jeu gonflable géant, qui a rapidement attiré l'attention et fait le bonheur des familles présentes.

Pour l'occasion, plusieurs avaient sorti leurs bottes et leurs chapeaux de cowboy afin de plonger pleinement dans l'ambiance. Entre deux tours de patin, les participants ont également eu la chance de se dégourdir les jambes grâce à une séance de danse en ligne animée avec énergie par l'équipe **FERN Country Dancers Québec**, qui a su faire danser les citoyens et ajouter une touche authentique à la soirée.

Les gens ont aussi pu se réchauffer et reprendre des forces en dégustant un délicieux chili préparé par nos précieux bénévoles, accompagné de chocolat chaud, d'autres breuvages et de bons beignes pour le dessert. Le décor n'aurait pas été le même sans la précieuse collaboration de **la Ferme Langevin**, qui a une fois de plus contribué à rendre l'ambiance magique grâce à sa contribution au décor.

Un immense merci également aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour préparer le site, accueillir les participants et assurer le bon déroulement de l'activité. Grâce à leur implication et à celle de nos partenaires, cette soirée restera assurément un moment marquant de la saison hivernale.



Scanner le code QR pour consulter le vidéo récapitulatif de l'évènement !



PATINAGE THÉMATIQUE

Des vendredis animés !

Les vendredis de janvier et février ont également été ponctués de soirées de patinage thématique qui ont su plaire aux petits comme aux grands.

Une soirée sous le thème de la LNH et une autre inspirée de l'univers des pirates ont permis de transformer la patinoire en terrain de jeu festif. Jeux sur glace, ambiance musicale et collations spéciales étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des participants.

Ces activités hivernales ont offert de belles occasions de se rassembler et de profiter pleinement de la saison froide en famille ou entre amis. L'ambiance conviviale et la participation des citoyens ont une fois de plus démontré combien ces moments simples contribuent à faire vivre notre communauté.

Nous réfléchissons déjà aux thèmes des prochaines soirées de patinage pour l'hiver prochain... et vos idées sont les bienvenues ! **Avez-vous un thème original ou une activité amusante à proposer ?** N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions : elles pourraient bien inspirer les prochaines éditions des vendredis patinage thématique.



CENTRE AQUATIQUE ENTRE FLEUVE ET MONTAGNES

HORAIRE DES BAINS LIBRES



bitly



Le Centre aquatique a connu une année 2025 bien remplie. Les périodes de bains libres ont attiré 13 929 baigneurs, témoignant de la popularité des installations auprès de la population.

Du côté des activités, 124 cours de natation ont été offerts, générant 669 inscriptions. Les cours d'aquaforme ont également suscité un bel intérêt avec 26 cours offerts et 242 inscriptions.

Enfin, 89 inscriptions ont été enregistrées dans le cadre des formations et requalifications de brevets aquatiques, contribuant au développement des compétences en sécurité aquatique dans la région.

Une année marquée par une belle participation aux différentes activités aquatiques offertes. La question se pose maintenant : serez-vous des nôtres pour la prochaine saison?

BILAN POUR 2025



**Centre aquatique Entre fleuve
et montagnes**

(418) 827-8902

cmb@villedebeaupre.com

www.centreaquatiquefm.com



Le Club regroupe des adultes, retraités et travailleurs, disponibles en semaine. Les randonnées ont lieu du lundi au vendredi, à partir de 8 h 30 en été et 9 h en hiver, sur des sentiers en forêt, sous la supervision d'un organisateur du Club. Afin de favoriser l'accès à la marche, des randonnées en après-midi sont aussi offertes depuis quelques semaines. Pour vous joindre à l'activité, n'hésitez pas à nous contacter.

Présentation commentée du film sur le Sentier National du Québec (SNQ) « L'aventure à pied » le 9 avril 2026

Le Club de Marche Côte-de-Beaupré invite les randonneurs de la région à assister à la projection du film « L'aventure à pied » sur le Sentier National du Québec de Rando Québec, qui sera commenté par Gregory Flayol, directeur général adjoint de cet organisme. Il abordera l'histoire, les enjeux et les initiatives de protection de la biodiversité liées à ce sentier de 1 830 km et aux réseaux de randonnée de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix.

Quand : 9 avril 2026, de 19 h à 21 h.

Endroit : 33 rue de l'Église, St-Ferréol-les-Neiges.

Tarif : GRATUIT!

D'autres informations disponibles sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/>

Contact : Luc Legendre au (418) 580-2275
ou par courriel à luc.legendre@icloud.com

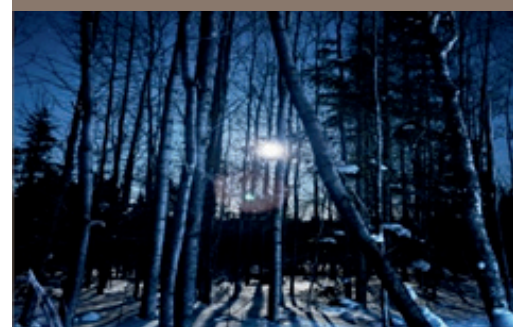
Randonnées emblématiques

Randonnée au Clair de lune

Nous avons effectué une randonnée en soirée lors de la pleine lune du 2 février 2026. Elle a été réalisée dans le nouveau sentier à St-Ferréol-les-Neiges : « La Tite à Thomas ». Par une soirée magnifique, la Lune a accompagné les membres tout au long de la randonnée.

Randonnée à la Vallée des Glaces

Près d'une trentaine de personnes ont participé à cette activité qui s'est déroulée aux Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. La particularité de cette randonnée est que la marche s'effectue sur la rivière Malbaie. Ce fut une expérience très appréciée des membres, d'autant que le soleil a été de la partie tout au long de cette randonnée.



RÉSERVE DU CAP-TOURMENTE

DE L'AGRICULTURE POUR LES OISEAUX



Credit photo : Arnaud Delvaux

Des champs cultivés... mais aussi habités

Les fertiles terres agricoles de la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente sont cultivées depuis plusieurs centaines d'années. Les défis de gestion sont de plus en plus présents afin de permettre une agriculture durable et la protection des espèces. Des espèces emblématiques telles que la Sturnelle des prés, le Goglu des prés et le Bruant des prés – dont les noms illustrent bien leur préférence aux milieux ouverts – ont vu leurs populations chuter de 65 à 70 % au cours des 20 dernières années. L'une des principales causes de ce déclin est la réduction des habitats de nidification, notamment en raison de l'augmentation des superficies consacrées aux grandes cultures comme le maïs et le soya. À cela s'ajoutent les changements dans les pratiques agricoles, en particulier les méthodes et le calendrier de récolte du foin. Historiquement, cette récolte avait lieu à partir de la Saint-Jean-Baptiste, à la fin juin, et se faisait lentement, manuellement ou à l'aide de chevaux et de tracteurs à basse vitesse.

Aujourd'hui, afin de maximiser la valeur nutritive du fourrage destiné aux animaux, la récolte débute plus tôt. De plus, la machinerie moderne, beaucoup plus rapide et performante, accentue les impacts sur la faune. Or, puisque les oiseaux champêtres nichent au sol dans les milieux herbacés ouverts, principalement de la mi-mai à la mi-juillet, avec un pic d'activité de nidification en juin, les récoltes hâtives entraînent la destruction des nids, des œufs, des jeunes, et parfois même des adultes.

Afin de limiter ces impacts, il est recommandé notamment de réduire la vitesse de fauchage, de relever légèrement la faucheuse et de retarder autant que possible la coupe dans les parcelles abritant une forte densité d'oiseaux. À la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente, nous effectuons des inventaires dans les terres agricoles pour suivre la reproduction des oiseaux champêtres, et la récolte du foin n'est autorisée qu'une fois la période de nidification terminée.

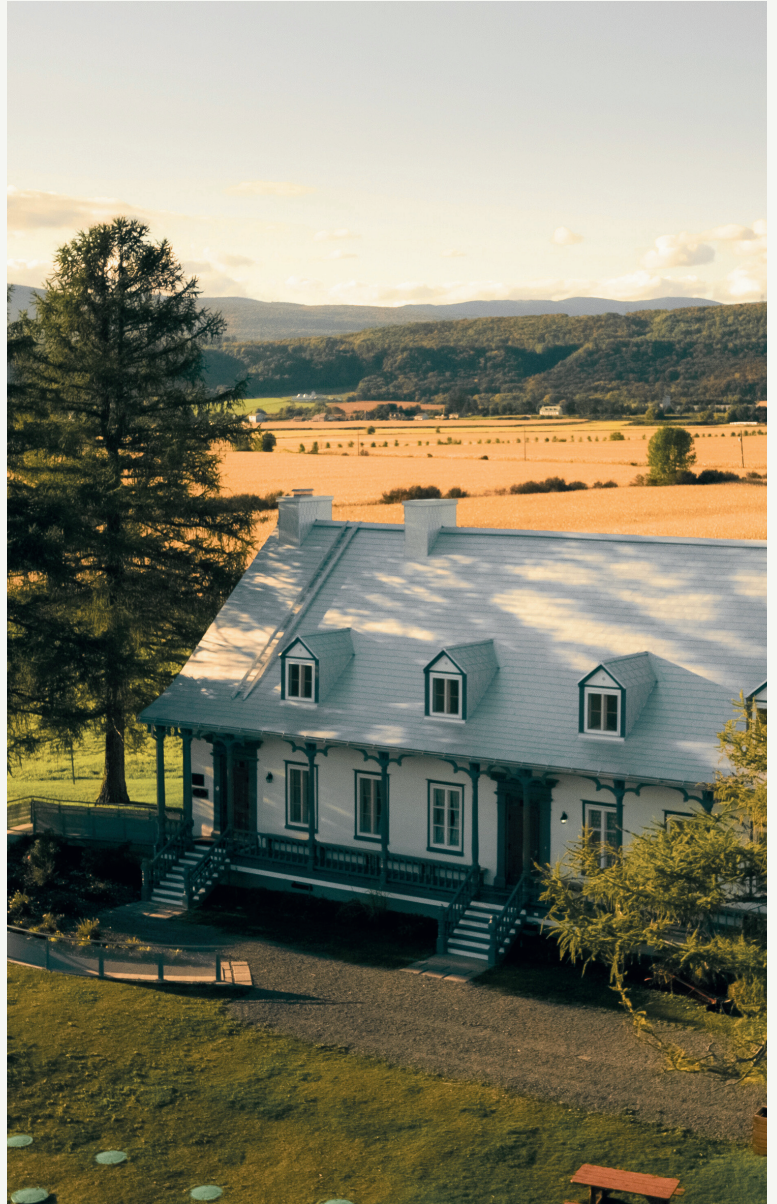
La Grande Ferme

DE BELLES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR !

Depuis le début de l'année, plusieurs nouveautés ont vu le jour à La Grande Ferme, contribuant à faire vivre encore davantage ce lieu patrimonial emblématique de Saint-Joachim.

Parmi celles-ci, les visiteurs peuvent désormais découvrir **La Galerie des mémoires**, un nouvel espace d'exposition qui met en lumière des visages, des scènes simples et des moments marquants d'une autre époque. Cette galerie permet de raviver la mémoire collective du village et de rappeler l'histoire profondément ancrée de notre communauté.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de mise en valeur du site. La visite prend progressivement de l'ampleur et se déploie désormais comme un véritable parcours, notamment grâce à la reconstitution de la cuisine de Marie-Jeanne, cuisinière de La Grande Ferme, ainsi qu'aux projets d'aménagement à l'étage, où différentes pièces et espaces d'exposition prennent vie peu à peu. Plusieurs autres activités seront d'ailleurs annoncées. Nous vous invitons à suivre leur page Facebook pour être informés des événements à venir.



De plus, la salle à manger a récemment fait l'objet d'un réaménagement afin de permettre à l'équipe de recevoir les gens dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ce nouvel aménagement s'inspire d'une tradition bien ancrée dans l'histoire du lieu.

Le retour d'une tradition



Les écrits racontent qu'autrefois, à La Grande Ferme, il y avait toujours un chaudron sur le feu et un peu de pain pour les travailleurs et les gens de passage. Aujourd'hui, cette tradition renaît. **Chaque jour, quelque chose mijote sur le feu et les visiteurs sont invités à s'arrêter pour déguster une soupe bien chaude, savourer un morceau de tarte au sucre ou simplement venir prendre un bon café dans ce décor chargé d'histoire.**

Par ailleurs, plusieurs modifications et ajustements ont également été apportés aux aménagements et aux expositions liées à l'alimentation. Et ce n'est pas tout : **l'équipe prépare déjà de nouvelles expositions éphémères qui viendront enrichir l'expérience des visiteurs au fil des saisons.**

APPEL DE PROJETS - JARDIN DE SCULPTURES

Fidèle à la tradition des jardins qui ont marqué l'histoire du site – qu'il s'agisse des potagers, du verger ou des jardins nourriciers – ce nouvel espace invitera désormais les visiteurs à découvrir l'art au cœur du paysage. Sous le thème « Au gré du vent », artistes professionnels, émergents ou créateurs autodidactes sont invités à proposer une œuvre extérieure qui dialoguera avec le lieu et la nature environnante. Les sculptures sélectionnées seront présentées au public tout au long de la saison, et un coup de cœur du public sera dévoilé à la fin de l'été.

Ce projet vous interpelle? Contactez l'équipe à **direction@lagrandeferme.org**

Plus que jamais, La Grande Ferme s'affirme comme un lieu vivant, où patrimoine, mémoire et convivialité se rencontrent. Une belle occasion de redécouvrir ce site unique... et peut-être de s'y arrêter pour partager un moment autour d'un bon café ou d'un plat réconfortant.



PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS

TISSÉS SERRÉS

Un nouveau projet pour nos aînés... et pour toute la communauté !

Grâce au financement du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés du Gouvernement du Canada, Saint-Joachim met en place une programmation intergénérationnelle pour favoriser le mieux-être, les échanges et la participation citoyenne.

La Municipalité souhaite déployer un programme évolutif, accessible et rassembleur destiné principalement aux personnes aînées, tout en favorisant les liens entre les générations.

Dans la continuité de Générations Branchées, cette initiative vise à offrir davantage d'occasions pour : briser l'isolement, demeurer actif physiquement et mentalement, partager ses connaissances, tisser des liens avec les autres citoyens, prendre part à la vie de la communauté.

Ce projet permettra de bonifier des activités déjà appréciées, tout en ajoutant de nouvelles occasions de rencontre, d'apprentissage et de participation.

« Bouger, apprendre, partager, jardiner, cuisiner, jaser... ensemble ! »



Pourquoi ce projet ?

Dans une petite communauté comme la nôtre, les lieux de rencontre et les occasions de socialiser se font rares et sont précieux. Ce projet répond à des besoins bien réels exprimés de notre milieu :

Plus d'activités accessibles aux aînés

Encourager le vieillissement actif

Favoriser la santé physique, cognitive et sociale

Créer des ponts durables entre les générations

Valoriser les aînés comme bénévoles, mentors et citoyens engagés

Parce qu'ici, chaque génération a quelque chose à transmettre... et à recevoir.



Grâce à ce projet, différentes activités pourront être offertes ou bonifiées au fil de l'année, telles que :

Activités physiques et bien-être

- Cours de mise en forme Viactive
- Yoga doux
- Aquaforme extérieure
- Initiation à la pétanque

Activités sociales et communautaires

- Rencontres Jeudi on jase
- Soupers communautaires
- Événements intergénérationnels saisonniers

Activités d'apprentissage et de stimulation

- Ateliers de mémoire, concentration et stimulation cognitive
- Tutorats technologiques et ateliers numériques (continuation du projet Générations Branchées)

Activités intergénérationnelles

- Ateliers de cuisine collective
- Activités au jardin collectif
- Projets de partage de savoirs entre jeunes et aînés



Notre objectif : Créer des occasions concrètes de rencontre, de partage et d'engagement entre les générations, en rejoignant un grand nombre d'aînés de la communauté à travers une programmation accessible, humaine et stimulante.

« Des générations qui se rencontrent, une communauté qui grandit. Parce que le mieux-être se construit ensemble. »



AU COEUR DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Location des salles communautaires

Un évènement en vue? vous pouvez réserver les salles communautaires du centre des loisirs et de l'hôtel de ville pour vos événements.

Voici la tarification en vigueur:

Salle municipale

Bloc de 4 heures -	Résident 200\$
Journée complète -	Résident 300\$

Bloc de 4 heures -	Non-résident 350\$
Journée complète -	Non-résident 475\$

Location pour service funéraire/baptême
Résident 100 \$ / Non-résident 200 \$

Centre des loisirs

Bloc de 4 heures -	Résident 150\$
Journée complète -	Résident 250\$

Bloc de 4 heures -	Non-résident 200\$
Journée complète -	Non-résident 275\$

Location pour service funéraire/baptême
Résident 100 \$ / Non-résident 150 \$

ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE DE BEAUPRÉ

COMPTOIR IMPÔTS

Vous n'êtes pas en mesure de remplir votre déclaration de revenus et vous n'avez pas les moyens de confier cette tâche à des professionnels ?

Le comptoir d'impôts de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré vous offre gratuitement ce support et ce, sans rendez-vous.

Dès maintenant et ce, jusqu'au 30 avril, vous pourrez vous présenter au : 11 025, Boulevard Sainte-Anne à Beaufort local 7 pour faire et transmettre vos déclarations de revenus grâce à l'assistance de bénévoles formés, vous permettant ainsi de bénéficier des prestations et crédits auxquels vous avez droit, en toute simplicité.

FONCTIONNEMENT

- Présentez-vous à l'Association Bénévole Côte-de-Beaufort du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h avec tous vos documents.
- Consultez les critères d'admissibilité pour valider votre accès au service
- Ce service est offert sans rendez-vous et sans frais.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
(418)-827-8780 POSTE 101
associationbenevolecb.com

PROJET OASIS

de l'École de La Pionnière

Depuis 2025, un projet inspirant a pris racine à l'École de la Pionnière : le Projet Oasis. Cette initiative vise à faire découvrir aux élèves le plaisir de cuisiner, de bien manger et de partager, tout en développant l'entraide, la collaboration et le sentiment d'appartenance à leur communauté.

Située dans un milieu où l'accès à certains aliments peut être limité, l'école souhaite, par ce projet, sensibiliser les jeunes à l'importance d'une alimentation saine et locale, tout en leur permettant de découvrir les ressources alimentaires présentes sur le territoire. Le Projet Oasis contribue ainsi à la construction d'une véritable communauté nourricière, où citoyens, producteurs et organismes travaillent ensemble pour favoriser l'accès à des aliments de qualité.

Concrètement, les élèves participent chaque semaine à différentes activités liées à l'alimentation. Ils ont notamment l'occasion de découvrir et de préparer des fruits et légumes de saison provenant de producteurs locaux, de prendre part à des dégustations et à des collations éducatives, ou encore de participer à des ateliers culinaires. Le projet comprend également la tenue de quatre dîners communautaires par année, la participation au frigo-partage et au jardin communautaire, ainsi que des ateliers de cuisine parent-enfant et le partage de recettes traditionnelles.

Ces activités permettent aux jeunes d'explorer l'alimentation de manière concrète tout en intégrant plusieurs apprentissages scolaires, notamment en mathématique, en lecture, en écriture et en gestion de projets. Le projet comporte aussi un volet entrepreneurial, avec la création d'un calendrier et d'un recueil de recettes.

Le Projet Oasis repose également sur un approvisionnement local, notamment grâce à la collaboration de la Ferme Simard et d'autres partenaires du milieu.



En rapprochant l'école, les familles, les producteurs et diverses initiatives locales telles que le frigo-partage et le jardin communautaire, le Projet Oasis participe à renforcer la solidarité et l'engagement communautaire. Il s'agit d'une belle occasion de sensibiliser les jeunes et la population à l'importance d'une alimentation saine, locale et durable.



Frigo partage

Le frigo-armoire partage fonctionne sur un principe simple : chacun peut y déposer ou y prendre des aliments selon ses besoins. Ce lieu de partage permet de rendre accessibles à tous des fruits, légumes et plats préparés, tout en évitant le gaspillage alimentaire.

Nous tenons d'ailleurs à saluer les nombreuses personnes qui y contribuent généreusement, notamment les élèves de l'école primaire de La Pionnière, qui y déposent régulièrement des mets qu'ils ont cuisinés dans le cadre de leurs activités. Un bel exemple de solidarité et d'engagement communautaire.



Jardin bienveillant

Avec l'arrivée du printemps, le Jardin bienveillant se prépare à accueillir une nouvelle saison remplie de solidarité et de récoltes partagées.

Cette année, une belle collaboration prendra forme avec les élèves de l'école primaire, qui feront pousser des semis en classe avant de venir les planter au jardin dès que la température le permettra.

Une corvée de préparation et de plantation aura lieu le 23 mai prochain, et tous les citoyens sont invités à venir prêter main-forte.

Rappelons que les fruits et légumes cultivés dans le Jardin bienveillant sont accessibles à toute la communauté. Les récoltes sont notamment déposées dans le frigo-partage, offertes en autocueillette et utilisées lors des ateliers de cuisine collective. Les élèves de l'école primaire participent eux aussi à la transformation des produits du jardin lors d'activités culinaires.

Vous souhaitez donner un coup de main ou participer au projet? Communiquez avec l'équipe des Initiatives Bienveillantes ! Toute contribution, petite ou grande, aide à faire grandir ce bel espace de partage au cœur de la communauté.

« Ici, les récoltes se partagent et les liens se cultivent. »



Popote Bienveillante

CUISINER,
PARTAGER
ET CRÉER DES
LIENS

Les activités reprennent dès ce printemps !

Le concept est simple : on choisit une recette et l'on utilise lorsque possible, des aliments locaux. Chaque participant repart ensuite avec une portion pour la maison, tandis que l'autre est déposée dans le frigo-partage, au bénéfice de toute la communauté. Restez à l'affût! Les nouvelles dates seront annoncées sous peu.



LOCATION DE LA CUISINE COMMUNAUTAIRE



LE SAVIEZ-VOUS ? Il vous est désormais possible de louer la cuisine de l'hôtel de ville pour cuisiner entre amis, en famille, etc. **C'est GRATUIT !** Une bonne façon de rendre la préparation des repas moins ennuyeuse. Venez cuisiner des plus grosses portions en groupe ! L'endroit est entièrement équipé.

Intéressé(e)? Contactez-nous par courriel à loisirs@saintjoachim.qc.ca ou par téléphone au (418) 827-3755 pour réserver votre plage horaire.

Club social des Pionniers



"Une belle façon de rencontrer des gens, tisser des liens, s'amuser et bouger de façon sécuritaire."

Envie de sortir de la maison, de rencontrer du monde et d'ajouter un peu de plaisir à votre semaine ? Le Club social des Pionniers (club de l'Âge d'Or de Saint-Joachim) vous ouvre grand ses portes ! Une belle façon de briser la routine, de rompre la solitude et de profiter pleinement de la vie sociale du village.

Curieux de découvrir l'ambiance ? Venez essayer une activité gratuitement ! Aucun engagement, juste du plaisir et de belles rencontres.

On vous attend avec le sourire !

Pour plus d'informations, contactez Mme Ghislaine Bouchard au (418) 827-2793.

LE JEUDI ON JASE !

Venez prendre un café jeudi 26 mars, à partir de 14h, au Centre des Loisirs, pour jaser en toute simplicité.

Partagez vos coups de cœur, vos idées, vos trouvailles, vos voyages. Offrez-vous des occasions de rencontres, de découvertes, d'échange, de dialogue. Permettez-vous de parler de vos rêves, vos désirs, vos peurs, vos passions.

On a chacun, chacune, des histoires à raconter!

Une proposition de M. Jean-Yves Bernard, appuyée par la Municipalité de Saint-Joachim.

